



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
Fédération Algérienne de Football
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم - البويرة -
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL - BOUIRA -



DIRECTOIRE DE LA LIGUE

BULLETIN OFFICIEL N°10 du 09.02.2020

DIRECTOIRE : DISCIPLINE

SÉANCE DU LUNDI 03/02/2020

PROCÈS VERBAL N° 10/20

SAISON SPORTIVE: 2019/2020

MEMBRES PRESENTS

- M^{elle} **HAMLAOUI Sara**
BOUCHERIF Asma
- MM **OUARAB Mouloud**
ROTANE Mohamed

TRAITEMENT DES AFFAIRES

CHAMPIONNAT HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°71: MATCH: ABO-DRBK DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *KHALFANE MASSINISSA Lic N° JO015 (DRBK) AVERT AJ*
- ✓ *SAYOUD HICHAM Lic N° JO016 (DRBK) AVERT AJ*

AFFAIRE N°72 : MATCH: OCA-WRD DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *DAHMANI KOUCIALA Lic N° JO004 (OCA) AVERT AJ*
- ✓ *NOURI OUALID Lic N° JO485 (WRD) AVERT AJ*

AFFAIRE N°73: MATCH: NML-OR DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *MALKI ABDELKRIM Lic N° JO365 (NML) AVERT AJ*
- ✓ *SAYOUD SLIMANE Lic N° JO366 (NML) AVERT AJ*
- ✓ *MENSOUS ABDELHAK Lic N° JO160 (OR) AVERT AJ*
- ✓ *SADAOUI AHCENE Lic N° JO171 (OR) AVERT AJ*

AFFAIRE N°74: MATCH: JSK-BHB DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *MAHAS Med SABER Lic N° JO316 (JSK) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)*
- ✓ *MORSLI RABAH Lic N° JO332 (JSK) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)*
- ✓ *FETTACHE ESSAID Lic N° 046 (Entraîneur) (JSK) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)*
- ✓ *LARABI ABDERAHMANE Lic N° JO038 (BHB) AVERT JD*
- ✓ *BOTTA YUBA Lic N° JO055 (BHB) AVERT JD*
- ✓ *BOUAMRIA RABAH Lic N° JO054 (BHB) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)*
- ✓ *ZOUBA HICHAM Lic N° JO057 (BHB) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)*
- ✓ *YEDDOU AISSA Lic N° 0336 (BHB) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD) + CINQ CENT DINARS (500DA) (CONDUITE INCORRECTE) DE L'EQUIPE DU CSA.BHB*

AFFAIRE N°75: MATCH: USCAL-EOB DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *EDDAHMANI NABIL Lic N° JO388 (USCAL) AVERT AJ*

AFFAIRE N°76: MATCH: FCT-CRBO DU 01/02/2020 EN SENIORS

- ✓ *SIFOUANE OUAHID Lic N° JO192 (FCT) AVERT AJ*
- ✓ *SENOUCI BADR EDDINE Lic N° JO422 (CRBO) AVERT AJ*

CHAMPIONNAT PRE-HONNEUR SENIORS

GROUPE "A "

AFFAIRE N°77: MATCH: USS-JSA DU 28/01-2020 EN SENIORS

- ✓ SOUALAH MASSINISSA Lic N° JO700 (USS) AVERT JD
- ✓ BELKACEMI SOFIANE Lic N° JO705 (USS) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD)
- ✓ ZERKAK KARIM Lic N° JO696 (USS) UN (01) MATCH FERME +1000DA D'AMENDE (CD) +QUATRE MATCHS FERME +5000DA (1+4=5) (CD+COMPTEMENT ANTI SPORTIF ENVERS OFFICIEL EN FIN DE PARTIE)
- ✓ BELKHIR AISSA Lic N° JO592 (JSA) AVERT JD

CHAMPIONNAT JEUNES

GROUPE "A "

AFFAIRE N°78: MATCH: ASCEH-MCM DU 31/01-2020 EN U19

- ✓ NOURINE Med LAMINE Lic N° 1361 (ASCEH) AVERT AJ
- ✓ ABDAT MOHAMED Lic N° 1368 (ASCEH) AVERT JD
- ✓ HAMIDI ABDELOUAHAB Lic N° 2374 (MCM) AVERT AJ

AFFAIRE N°79: MATCH: ASCEH-MCM DU 31/01-2020 EN U17

- ✓ GANA CHAMS EDDINE Lic N° 2375 (MCM) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)
- ✓ CHERID SEF EDDINE Lic N° 2385 (MCM) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

GROUPE "B "

AFFAIRE N°80: MATCH: DRBK-JSK DU 31-01-2020 EN U17

- ✓ MESDOUR AMINE Lic N° 0587 (DRBK) AVERT AJ
- ✓ GHOZLANE NOUH Lic N° 0589 (DRBK) AVERT AJ
- ✓ YAHIAOUI AHMED Lic N° 0664 (JSK) AVERT AJ
- ✓ MEZILI ABDELFAHEH Lic N° 0667 (JSK) AVERT AJ
- ✓ HAMDAOUI RAYANE Lic N° 0668 (JSK) AVERT AJ
- ✓ BOUZIDI TAKI EDDINE Lic N° 0682 (JSK) UN (01) MATCH FERME (CUMUL D'AVERTISSEMENT)

AFFAIRE N°81: MATCH: ABRD-NML DU 01-02-2020 EN U19

- ✓ ZIGHA ALA EDDINE Lic N° 0463 (NML) AVERT JD



الإتحاد الجزائري لكرة القدم
Fédération Algérienne de Football
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم - البويرة -
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL - BOUIRA -



DIRECTOIRE DE LA LIGUE

BULLETIN OFFICIEL N°10 du 09.02.2020

DIRECTOIRE: ORGANISATION DES COMPETITIONS

SÉANCE DU MARDI 04/02/2020

PROCÈS VERBAL N° 10/20

SAISON SPORTIVE: 2019/2020

MEMBRES PRESENTS

- M^{elles} **HAMLAOUI SARA**
BOUCHERIF ASMA
- **MM. ROTANE MOHAMED**
OUARAD MOULOUD

Ordre du jour :

- ✓ **Homologation des résultats**
- ✓ **Traitement des affaires**
- ✓ **Désignations**
- ✓ **Divers**

Correspondances Arbitre

- *Rapport .Arbitre MERZOUK ADEL- concernant le résultat de la rencontre * seniors * ABO-DRBK.Du 01-02-2020 Bien lire ABO-00 DRBK-05
Au lieu de ABO-05 DRBK00*
- *Rapport .arbitre BOUCHOUKA MOUNIR au sujet de la rencontre *Jeunes* BH-UAA U19-U15 du 31-01-2020*
- *Rapport .arbitre BELHOUARI MALEK au sujet de la rencontre *Jeunes* BH-UAA U19-U15 du 31-01-2020*
- *Rapport .arbitre ABBAS BILAL au sujet de la rencontre *Jeunes* JSB-FCT U19-U15 du 01-02-2020*
- *Rapport .arbitre ABBAS FATEF au sujet de la rencontre *Jeunes* JSB-FCT U17 du 01-02-2020*

HOMOLOGATIONS

Journée 01 .02.2020 Honneur (11^{ème} journée)

ABO	00	DRBK	05
OCA	03	WRD	00
NML	03	OR	02
JSK	02	BHB	02
USCAL	02	EOB	01
FCT	09	CRBO	03

Journée 28 .01.2020 P/Honneur (07^{ème} journée)

USS	02	JSA	04
------------	----	------------	----

<i>Jeunes</i> <i>Journée 31 .01.2020</i> <i>Groupe .A (03^{ier} journée)</i>				<i>Jeunes</i> <i>Journée 31 .01.2020</i> <i>Groupe .B (03^{ier} journée)</i>			
<i>Rencontres</i>	<i>U19</i>	<i>U17</i>	<i>U15</i>	<i>Rencontres</i>	<i>U19</i>	<i>U17</i>	<i>U15</i>
ASCEH-MCM	01/03	09/00	08/00	DRBK-JSK	01/01	00/01	06/00
AGZ-ESJT	00/09	00/05	N/J	ABRD-NML	01/05	03/03	06/00
WRD-CRBO	06/00	07/00	07/00	BH-UAA	N/J	N/J	N/J
ABO-ERH	05/01	01/01	01/03				

<i>Jeunes</i> <i>Journée 31-01 et 01 .02.2020</i> <i>Groupe .C (03^{ier} journée)</i>				<i>Jeunes</i> <i>Journée 31-01 et 01 .02.2020</i> <i>Groupe .D (03^{ier} journée)</i>			
<i>Rencontres</i>	<i>U19</i>	<i>U17</i>	<i>U15</i>	<i>Rencontres</i>	<i>U19</i>	<i>U17</i>	<i>U15</i>
USMB-CAB	03/06	00/02	00/05	OCA-USS	01/01	01/01	00/00
USCAL-EOB	02/02	02/00	05/00	JSC-JSA	07/02	02/01	02/00
ESBB-IRBE	07/02	02/04	06/01	OR-NM	02/02	05/00	02/02
				JSB-FCT	N/J	N/J	N/J

EXEMPT : BHB

TRAITEMENT DES AFFAIRES

JOURNÉE DU 31.01 ET 01.02.2020 EN JEUNES

CHAMPIONNAT JEUNES

GROUPE " A "

AFFAIRE N° 43: Rencontre AGZ-ESJT DU 31.01.2020 U15

- Après lecture de la feuille de match.

- Après lecture du rapport de L'arbitre principal

- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U15 AGZ-ESJT Programmée le Vendredi 31/01/2020 au stade Sour El Ghoulane ne s'est pas déroulée alors que les deux équipes du CSA. A Guelta Zerga recevante et du CSA. ESJ Tagudite équipe visiteuse et l'arbitre officiellement désigné était Présent au lieu et à l'heure prévue de la rencontre
- **Attendu** que sur la feuille de match, inscrits que cinq joueurs, or que le CSA. A Guelta Zerga ne possède que huit licences délivrée
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d'équipe, CSA . A Guelta Zerga
- **Attendu** qu'en application des dispositifs réglementaire relatives au compétitions de football amateur saison 2019/2020 paragraphe - 7 et des articles 52-67 du Règlement des championnats de football Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps réglementaire l'arbitre principal, Annula la rencontre

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)
Note N°1297 du 27 décembre 2019 traitant des forfait *jeunes* catégorie

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. A Guelta Zerga pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. ESJ Tagudite qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**
- ✓ **Défalcation d'un (01) point à l'équipe seniors du CSA. A Guelte Zerga**

1er FORFAIT AGZ -MCM (1er journée du 17-01-2020 CSA/ A Guelta Zerga

2eme FORFAIT CRBO-AGZ (2eme journée du 24-01-2020 CSA/ A Guelta Zerga

3eme FORFAIT AGZ-ESJT (3eme journée du 31-01-2020 CSA/ A Guelta Zerga

GROUPE " B "

AFFAIRE N° 44: Rencontre BH-UAA DU 31.01.2020 U19

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de L'arbitre principal**

- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U19 BH-UAA Programmée le vendredi 31/01/2020 au stade El Madjen ne s'est pas déroulée alors que l'équipe du CSA. Ben Haroun et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .U Aouled Ahmed équipe visiteuse ;
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . U Aouled Ahmed qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour
- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. U Aouled Ahmed pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. Ben Haroun qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

3eme **FORFAIT CSA/ U Aouled Ahmed**

AFFAIRE N° 45: Rencontre BH-UAA DU 31.01.2020 U17

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de l'arbitre principal**
- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U17 BH-UAA Programmée le vendredi 31/01/2020 au stade El Madjen ne s'est pas déroulée alors que l'équipe du CSA. Ben Haroun et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .U Aouled Ahmed équipe visiteuse ;
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . U Aouled Ahmed qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour
- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. U Aouled Ahmed pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. Ben Haroun qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

3eme FORFAIT CSA/ U Aouled Ahmed

AFFAIRE N° 46: Rencontre BH-UAA DU 31.01.2020 U15

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de l'arbitre principal**
- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U15 BH-UAA Programmée le vendredi 31/01/2020 au stade El Madjen ne s'est pas déroulée alors que l'équipe du CSA. Ben Haroun et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .U Aouled Ahmed équipe visiteuse ;
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . U Aouled Ahmed qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour
- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. U Aouled Ahmed pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. Ben Haroun qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

3eme FORFAIT CSA/ U Aouled Ahmed

GROUPE " B "

AFFAIRE N° 47: Rencontre JSB-FCT DU 01.02.2020 U19

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de l'arbitre principal**
- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U19 JSB-FCT Programmée le samedi 01/02/2020 au stade M'chedallah ne s'est pas déroulée alors que l'équipe du CSA. FCTamelaht et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .JS Bouaklene équipe recevante ;
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . JS Bouaklene qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour ;
- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre.

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. JS Bouaklene pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. FCTamelaht qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

2eme FORFAIT CSA/ JS Bouaklene

AFFAIRE N° 48: Rencontre JSB-FCT DU 01.02.2020 U17

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de L'arbitre principal**

- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U17 JSB-FCT Programmée le samedi 01/02/2020 au stade M'chedallah ne s'est pas déroulée alors que L'équipe du CSA. FCTamelaht et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;

- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .JS Bouaklene équipe recevante ;

- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . JS Bouaklene qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour ;

- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. JS Bouaklene pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. FCTamelaht qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

2eme FORFAIT CSA/ JS Bouaklene

AFFAIRE N° 48: Rencontre JSB-FCT DU 01.02.2020 U15

- **Après lecture de la feuille de match.**
- **Après lecture du rapport de L'arbitre principal**

- **Attendu** que la rencontre du championnat de « jeunes » U15 JSB-FCT Programmée le Mardi 21/01/2020 au stade M'chedallah ne s'est pas déroulée alors que L'équipe du CSA. FCTamelaht et l'arbitre désigné officiellement était Présent au lieu et à l'heure prévus de la rencontre ;
- **Attendu** que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipes *jeunes* du CSA .JS Bouaklene équipe recevante ;
- **Attendu** qu'il y'a lieu de considérer qu'il s'agit d'un forfait délibéré d' équipe, CSA . JS Bouaklene qui, au demeurant, n'a pas justifié l'absence à ce jour ;
- **Attendu** qu'en application des articles 52-67 du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « jeunes » édition 2015. et après attente de laps du temps l'arbitre principal, Annula la rencontre ;

Par ces motifs la Commission décide.

(Articles 52-67) du règlement des championnats du football amateur *jeunes* Edition 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe *jeunes* du CSA. JS Bouaklene pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. FCTamelaht qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).**

2eme FORFAIT CSA/ JS Bouaklene

<u>Bilan</u> Categories	Seniors	Jeunes
diences	00	00
uriers Clubs	00	00
uriers Divers	01	04
ncontres programmées	07	42
ncontres Jouées	07	35
ncontres renvoyés	00	00
ncontres Non Jouées	00	07
faires	00	07
ctificatif	01	00
cision	0	07

D.A.F du Directoire

Ah. BOUZIANE

Président du Directoire

N. BOULEFAAT